

# Artisanat : trois jours sous les projecteurs

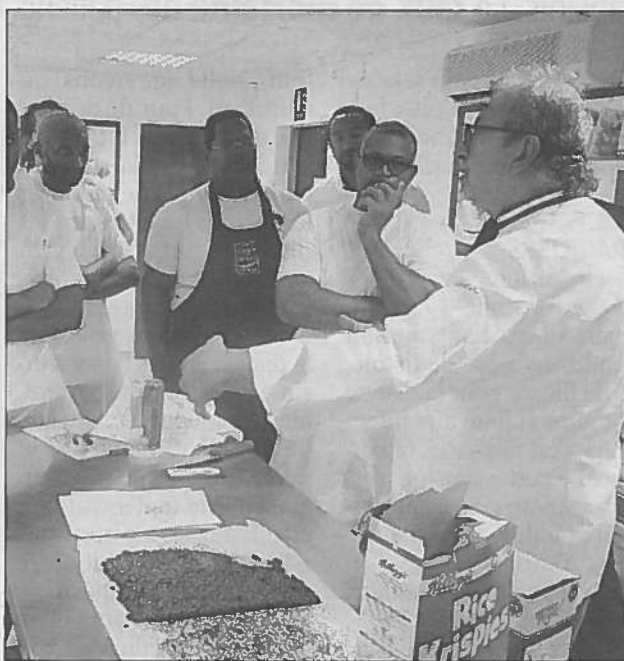
**FOCUS. Visites d'entreprises, portes ouvertes et réunions d'information** jalonneront la Semaine de l'artisanat qui s'ouvre mercredi.

**S**i, d'une manière générale, les différentes actions de la Semaine nationale de l'artisanat sont proposées du 11 au 18 mars, c'est à partir de mercredi que la Martinique va les décliner. Organisée conjointement par le réseau des Chambres de métiers et de l'Artisanat et l'UPA, la Semaine nationale de l'artisanat regroupe sous un label commun toutes les initiatives locales de promotion de l'artisanat. « Nous avons tous une bonne raison de choisir l'artisanat », c'est sur ce thème que s'articulera l'édition 2016 qui, une fois encore, permettra à la population de découvrir ou redécouvrir un modèle d'entreprise capable d'apporter des réponses concrètes aux préoccupations sociales, économiques, ou encore environnementales. Depuis plusieurs années, l'artisanat a retrouvé ses lettres de noblesse, avec plus de 60 % des apprentis formés chaque année par les entreprises artisanales. Lorsque l'on sait par ailleurs que 80 % des apprentis sont embauchés à l'issue de leur formation, la majorité par l'entreprise formatrice, on mesure combien les entreprises artisanales sont un atout majeur pour la création d'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes. L'apprentissage a démontré son efficacité pour fournir

la main-d'œuvre hautement qualifiée dont les entreprises artisanales ont besoin. Preuve de son attractivité auprès des porteurs de projet, l'artisanat rassemble 30 % des créations annuelles d'entreprises. Des milliers de porteurs de projet choisissent chaque année l'artisanat pour créer et/ou reprendre une entreprise.

## PRÈS DE 10 000 RESSORTISSANTS...

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. L'artisanat, c'est 10 963 entreprises au 1<sup>er</sup> janvier 2015, 16 000 emplois, 1 287 artisans formés, 785 immatriculations annuelles, 592 étudiants des métiers formés par les entreprises artisanales chaque année. Il faut savoir qu'un chef d'entreprise artisanale sur deux est issu de l'apprentissage. Le programme du mer-



credi, première journée, consistera en une série de visites, à Saveurs Martiniquaises, à Fond-Capot, au Carbet (préparation de plats cuisinés), à Malou

Créations, à Saint-Pierre (confection de vêtements), à la société Juan Diego SARL au Monastère Sainte-Marie Bout des Anges au Carbet (transfor-



L'artisanat, c'est 10 963 entreprises au 1<sup>er</sup> janvier 2015, 16 000 emplois, 1 287 artisans formés, 785 immatriculations annuelles, 592 étudiants des métiers formés par les entreprises artisanales chaque année. Il faut savoir qu'un chef d'entreprise artisanale sur 2 est issu de l'apprentissage.

Photos Archives/France-Antilles

## La Chambre, depuis 46 ans...

La Chambre de Métiers de la Martinique a été créée par décret du 8 mai 1970 et est devenue depuis 2010

« Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique ». Un établissement public de l'État qui a pour ressource principale la taxe pour frais de Chambre de Métiers et les subventions. D'abord installée en 1971 rue Félix Eboué à Fort-de-France, elle est depuis 1980 implantée à Tartenson et a pour mission de représenter les intérêts généraux de l'Artisanat. En 1975, elle crée le Centre de Formation d'Apprentis sur le territoire de Rivière-Salée, intégré depuis le 15 mai 2011 à l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat (URMA). Aujourd'hui, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique compte 148 salariés et a pour président Hervé Lauréote.

## Maître-artisan, mais encore ?

Dans la corporation, il y a une vingtaine de maîtres artisans. Ce titre, une qualification reconnaissant l'optimisation des connaissances, est attribué par le président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique aux personnes physiques, y compris les dirigeants sociaux des personnes morales, immatriculées au Réper-

toire des Métiers, titulaires du Brevet de Maîtrise (BM) dans le métier exercé ou un métier connexe, après deux ans de pratique professionnelle. Il est accordé aux titulaires d'un diplôme de niveau de formation au moins équivalent au brevet de maîtrise dans le métier exercé ou un métier connexe, après

deux ans de pratique professionnelle, et justifiant de connaissances en gestion et en psychopédagogie équivalentes à celles des unités de valeur correspondantes du brevet de maîtrise (BM). Sont également concernées les personnes qui sont immatriculées au Répertoire des Métiers depuis au moins dix ans justifiant, à défaut

de diplôme, d'un savoir-faire reconnu au titre de la promotion de l'artisanat ou de leur participation aux actions de formation. Le titre de maître-artisan en métier d'art (photographie, fleuristes, poterie, décoration...) est attribué selon les mêmes critères selon la liste fixée par arrêté du 12 décembre 2003.

C.T.

# Prix Stars et Métiers : le concours est lancé

Huit chefs d'entreprises seront sélectionnés avant le 1<sup>er</sup> avril pour se mesurer à leurs pairs dans l'Hexagone.

Le prix national Stars et Métiers, dixième du nom, aura lieu cette année en décembre prochain. Vérita-

ble vitrine de l'Excellence artisanale, ce prix est destiné à promouvoir les démarches innovantes et dynamiques

prises en œuvre au sein des entreprises inscrites à la Chambre de métiers et de l'artisanat. À la Martinique, un prix régional issu d'un partenariat entre la Bred et la Chambre de métiers et de l'artisanat, servira de terrain de préparation à cette grande manifestation. Les 10 963 ressortissants sont des candidats potentiels mais le concours mettra à l'honneur, en 2016, seulement huit chefs d'entreprises artisanales pour leur exemplarité en matière d'innovation, de management des ressources humaines et de dynamique commerciale. Ils devront se mesurer dans quatre catégories: Innova-

tion technologique, Stratégie globale d'innovation, Dynamique commerciale, Management des ressources humaines.

## SUR LES TRACES DE MEUBLES LABOURG ET DE MAN NICOL

Deux conditions pour y participer : être ouvert aux entreprises inscrites au répertoire des métiers avant le 1<sup>er</sup> janvier 2013, et sélectionné au niveau régional. La Chambre de Métiers et la Bred Martinique accompagneront les différents candidats dans la constitution du dossier de candidature. Les quatre meilleurs dossiers sélectionnés par le jury

régional, selon une grille de notation unique, seront transmis au jury national avant le 1<sup>er</sup> avril 2016. Les résultats devraient être connus le 19 mai. Mais les lauréats, sélectionnés par le jury national, seront récompensés lors d'une manifestation organisée en décembre 2016, sous l'égide du Secrétaire d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire, en présence de plusieurs centaines de participants, dont de nombreux acteurs du développement économique, politique et social. Cette manifestation n'est pas inconnue de certaines

entreprises, celles qui se sont illustrées par le passé : « Délices locales », une unité de transformation et conserverie de produits de la mer, « Fleurs pour tous », spécialisée dans la composition et le détail de fleurs, SDDE mais aussi d'autres noms plus connus comme « Meuble Labourg », « Man Nicol ».

C.T.

► Pour participer et aider l'artisan à établir son dossier de candidature, un conseiller de la CIMAR est à sa disposition au Service Développement et Animation Économique (0596.71.45.38. ou 0596.71.32.22., e-mail : sae.cmm972@wanadoo.fr, site : www.cma-martinique.com)

## Les quatre catégories

-Innovation technologique : Capacité de l'entreprise à élaborer et suivre un projet d'innovation technologique, mettant en œuvre une démarche de conduite de projet. (Produit ou procédé nouveau)  
-Stratégie globale d'innovation : Identifi-

cation d'une démarche globale au sein de l'entreprise s'inscrivant dans un processus d'innovation concernant tous les domaines de l'entreprise.  
-Dynamique commerciale : Orientation de développement, pertinence

des choix stratégiques et de gestion, résultats économiques obtenus.  
-Management des ressources humaines : Développement du savoir-faire de l'entreprise, de la formation, des conditions de travail et de la responsabilité sociale.

